

Le Bulletin Municipal

Le mot du maire

Une année qui se termine, une autre qui va s'ouvrir. Cette année écoulée aura été marquée par le mouvement des « gilets jaunes » montrant leur mécontentement face aux taxes sur le carburant, à la vie chère en général. Dans notre milieu rural, nous sommes directement impactés par toutes ces hausses. Nous avons besoin d'un véhicule tous les jours pour tous nos déplacements :

travail, école, courses, santé, loisirs etc... Bien sûr cela a un impact écologique sur notre environnement mais il y a très certainement des solutions à trouver qui soit raisonnables et à la portée de tous.

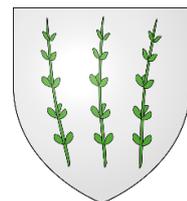


Pour notre commune, l'année 2018 a permis la rénovation de « la maison du forgeron » qui sera louée dès janvier 2019. Nous avons terminé par une belle inauguration en présence de Mr Le Sous-préfet, Madame la Députée, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du « Midi Corrèzien » et vous tous liourdrais et liourdraises.

Vous étiez nombreux à la cérémonie du centenaire de l' Armistice de la guerre de 1914-1918. Grâce aux prêts de vos objets, aux maquettes d'avions, aux recherches sur les soldats inscrits sur notre monument aux morts, à tous les documents, nous avons pu réaliser une belle exposition. Elle a été visitée et appréciée. Je tiens à vous remercier pour votre participation.

Mes remerciements vont aussi vers nos employés communaux qui oeuvrent pour le bon fonctionnement de notre village. Sans oublier l'association « Les amis de Liourdres » animant avec dévouement notre commune. Je félicite la nouvelle association « Les campagnards » qui vient de se créer autour de jeunes liourdrais et liourdraises et leur souhaite de réaliser de belles animations. Je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux, en vous souhaitant une excellente année et surtout une bonne santé. Que cette année 2019 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et vos proches.

**La mairie sera fermée à partir du jeudi 27 décembre
au mardi 1^{er} janvier inclus**



LIOURDRES

D
É
C
E
M
B
R
E

2
0
1
8

N°29

État Civil 2018

Naissance



Loïs DEJAMMES

De Jean-Philippe DEJAMMES
et Clémentine LEJEUNE
Le 14 février 2018
Domiciliés Le Bourg

Nino MARCHESI

De Guillaume MARCHESI
et Charlotte SARROUY
Le 24 septembre 2018
Domiciliés à Roc de Mule

Bastien VIGNER

De Mathieu VIGNER
et Laurie RODDIER
Le 2 novembre 2018
Domiciliés à Roc de Mule

Mariage



Monsieur **Dominique CHAMOULAUD**

et Madame **Katia LEONARD**

Le 16 juin 2018

Domiciliés à La Vidalie Haute

Décès

Michel LECLAIRCIE

Le 8 avril 2018

Louis VALETTE

Le 9 mai 2018

Michel JOURZAC

Le 9 juin 2018



Yves BATTUT

Le 25 juin 2018

Joseph ADAM

Le 2 septembre 2018

France EYRIGNOUX

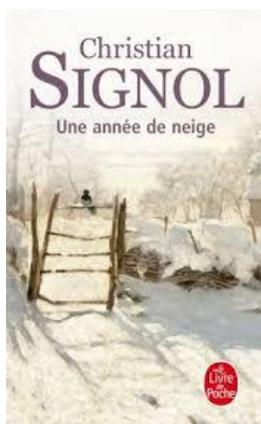
Le 13 septembre 2018

Bibliothèque

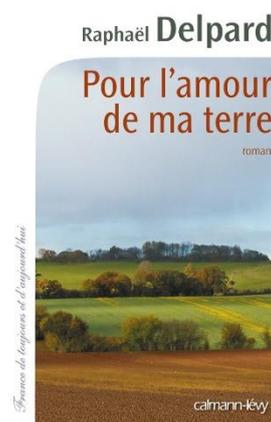
Deux livres de la bibliothèque centrale de prêt sont manquants :

Une année de neige, Christian Signol

Pour l'amour de ma terre, Raphaël Delbard



S'ils sont en votre possession
veuillez nous les retourner



Rénovation de « la maison du forgeron »

Depuis mars 2017, la Commune est devenue propriétaire de la maison avec son terrain attenant, de Mme et Mr Gary, l'ancien forgeron. Avec l'aide de M. Mazet, l'architecte, nous avons projeté sa rénovation pour en faire une maison adaptée – T3 avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Elle permettra d'accueillir de nouveaux habitants.

L'impact environnemental a été respecté en limitant les besoins énergétiques par le biais d'un haut niveau d'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment. Le toit a été refait avec une bonne isolation. Les fenêtres et les portes ont un double vitrage peu émissif à rupture de ponts thermiques.

Elle est équipée de radiateurs électriques à fluides caloporteurs à forte inertie et faible consommation. Le contrôle et la gestion du renouvellement d'air sont effectués par une ventilation mécanique hygroréglable. La maison est de plain-pied édulant de nombreuses contraintes liées à l'accessibilité handicapés et permet son intégration en minimisant l'altération environnementale.

Le marché public comprend 8 lots et la maîtrise d'œuvre qui ont été attribués à des artisans locaux :

- Maçonnerie : entreprise Laurent CAUCHOIX
- Carrelage & Faïences : entreprise MAROUFFIN
- Charpente & Couverture : entreprise DUPLOUY
- Plomberie & Sanitaire : entreprise BRU
- Menuiserie bois : entreprise JAUZAC
- Électricité & Ventilation : entreprise CHIRAC
- Plâtrerie & Isolation : entreprise BOUNY
- Peintures : entreprise BOUNY

Notre cantonnier, Thierry Pinson, s'est occupé de la démolition, l'évacuation des gravats et l'aménagement du jardin.

Des subventions nous ont été accordées.

Sur la proposition du Sous-Préfet, M. Jean-Paul VICAT, le préfet de la région Nouvelle Aquitaine nous a accordé une subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local : DSIL (2018 contrat de ruralité) pour le projet suivant : rénovation d'une maison adaptée. En raison de sa thématique, ce projet a été inscrit au Grand Plan d'Investissement (GPI) de rénovation thermique. La DSIL montre l'engagement de l'État en faveur de l'investissement des collectivités locales et de l'aménagement équilibré des territoires : pour un taux de subvention de 30%.

Dans le cadre du Contrat de Solidarité Communale, pour l'aménagement de cette maison adaptée destinée à la location, le Conseil départemental nous accompagne et s'engage à verser une subvention égale à 20% du coût des travaux engagés. Par cette aide, les élus départementaux montrent aux collectivités leur volonté pour aménager, équiper et développer notre territoire tout en soutenant l'activité économique et l'emploi.

Le loyer a été fixé par le conseil municipal pour un montant de 500€/mois.



Inauguration

Le 15 décembre 2018, l'ensemble des Lioudraises et des Liourdrais ont été conviés pour inaugurer la maison du forgeron. Parmi nous, la famille Guarry était représentée.

C'est en présence de Mme la conseillère départementale, Ghislaine Dubost, Mme le Maire, Lucie Barrade, M. le Président de la communauté de communes du Midi corrézien, Alain Simonet, Mme la députée, Frédérique Meunier, M. le président du Conseil départemental de la Corrèze, Pascal Coste, M. le Sous-Préfet, Jean-Paul Vicat, que la maison du forgeron fut inaugurée. Après le coupé du ruban et les discours des élus et de M. le Sous-Préfet, nous avons pu visiter l'intérieur du nouveau foyer.

De l'avis général, c'est une belle réalisation qui permettra d'accueillir de nouveaux habitants

Puis, le verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.



Répertoire Électoral Unique

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'Insee.

Les principales évolutions introduites par la réforme

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date et sauf cas particulier, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. Afin de permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, il subsiste une date limite d'inscription pour chaque scrutin. Elle est fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.

La loi introduit également des modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales :

- Elle prévoit la permission aux gérants et aux associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrit sur la liste électorale de la commune ;
- Pour les Français établis à l'étranger, elle supprime la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Localement

La commission communale de contrôle de la liste électorale est composée :

- ❖ Du représentant de l'administration nommé par le préfet, Monsieur Bernard Maillet ;
- ❖ Du représentant du Tribunal de Grande Instance nommé par Monsieur le Procureur, Monsieur Pascal Fages.
- ❖ La conseillère municipale, Madame Bernadette Déjammes, supplée par Monsieur Claude Lagriffoul ;



Des actions engagées pendant l'année

Travaux de voirie

Voirie communautaire

Cette année, la réfection de la chaussée a été faite sur la route à partir du lieu-dit le « Le Claux » jusqu'au carrefour du Maday pour un montant de 10943,45€. 40% de ces travaux ont été financés par le Conseil départemental et le reste par l'intercommunalité.

Voirie rurale

Des travaux ont été réalisés :

- ✓ Chemin qui passe devant chez M. et Mme Verdès.
- ✓ La Croisée des chemins du Claux et du chemin allant chez M. et Mme Chapoulie.

Achat d'une dameuse

Conjointement avec les communes d'Astailac et de Sioniac, nous avons mutualisé nos investissements pour acquérir une dameuse compacte. Ainsi, le coût de cet achat est revenu à 533€ par commune.



La sécurisation du Bourg

Suite à la mise en place d'un dispositif provisoire l'an dernier la commission de la voirie a rencontré Jean Pierre MARTINEZ du services des infrastructures routières du département le 15 mai 2018 pour étudier de nouveau les différents dispositifs possibles pour améliorer la sécurité du bourg. C'est seulement le 25 septembre que la commission a reçu une proposition concrète du département.

Afin d'avancer dans ce projet le conseil municipal a validé le choix de deux double écluses en dur avec bordures de trottoir, l'une en venant de Puybun, l'autre en venant de Beaulieu. Les travaux seront inscrits au budget 2019. D'autre part des marquages seront peints au sol au niveau du rétrécissement près de la place pour donner l'illusion que la chaussée est plus étroite et un sens de circulation prioritaire sera indiqué par des panneaux.



Exemple de double écluse

Nos projections pour 2019

Projet fibre optique

Le projet nécessitait, dans un premier temps, des études de terrain et un relevé précis des habitations, bâtiments et logements à raccorder.

Tous ces rendez-vous ont été planifiés par des techniciens des services de DORSAL et du Conseil Général.



<http://www.dorsal.fr/>

Les études terminées, les travaux d'installation des câbles optiques à proximité immédiate de toutes les habitations débutent. La priorité étant donnée à la réutilisation des infrastructures existantes (poteaux, fourreaux....) pour des raisons évidentes de coût. Le raccordement des bâtiments depuis un boîtier posé sur le domaine public sera réalisé lors d'une deuxième phase dite de commercialisation dès lors qu'un abonnement internet auprès d'un fournisseur d'accès sera souscrit.



Aujourd'hui nous sommes arrivés au moment où le bureau d'études DORSAL nous a présenté le projet de raccordement sur les poteaux existants et la pose de poteaux là où il en manque. Là où il existe des réseaux souterrains ils se serviront de ces réseaux (Roc de Mule). Les travaux sont prévus autour du premier et deuxième trimestre 2019. A priori la fibre « arrivera » de Beulieu par la montée du Masquère.

À travers ce projet, la Corrèze démontre son engagement pour l'aménagement numérique du territoire dont l'enjeu est essentiel pour l'attractivité de nos territoires.

Élagage

Pour finaliser ce projet fibre, la commune a du recenser les terrains situés sous ces câbles afin de pouvoir contacter les propriétaires concernés pour qu'ils procèdent à l'**élagage** à l'aplomb du domaine public. Car si malheureusement le câble vient à être sectionné à cause d'un arbre, la réparation sera plus compliquée et plus onéreuse que pour les câbles téléphone et sera à la charge du propriétaire !

Donc nous souhaitons vivement la bonne volonté de chacun et nous vous en remercions !

Adressage

En ce qui concerne l'adressage, le projet touche à sa fin....Nous avons envoyé aux services concernés les relevés des routes, impasses, chemins....avec leurs noms ainsi que les numéros des bâtiments. Les panneaux et les numéros ont été commandé à une société de Mayrinhac Lentour (46)

2018

19



Plaques 400x250mm

En début d'année nous vous communiquerons votre adresse complète et panneaux et numéros seront rapidement installés.

Création de la plateforme de pompage incendie

Une plateforme de pompage incendie va être créée au bord de la Dordogne. Celle-ci se situera sur la commune de Girac, au bout du chemin longeant le terrain de camping. Elle sera positionnée sur la rive droite de la Dordogne et pour partie sur le terrain appartenant à M. Roger REY. Un dispositif de pompage sera immergé dans la rivière pour approvisionner les véhicules de lutte contre l'incendie en eau.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 19 par le biais de son commandant, M. PACHERIE est venu sur le terrain pour s'informer, observer puis prévoir les travaux à entreprendre.



Un cimetière accessible

Pour faciliter l'accès à la partie la plus récente du cimetière, l'escalier descendant sera prochainement équipé d'une rampe de maintien qui sera positionnée de part et d'autre.

Projets sur le Midi corrézien

Deux projets économiques

1 La Maison de santé pluridisciplinaire à BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

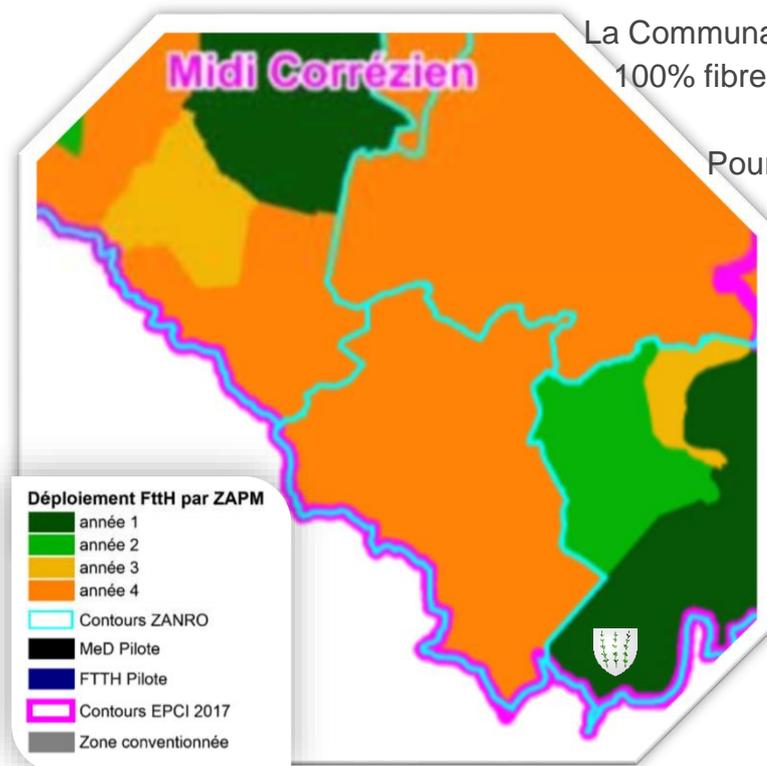
La construction du bâtiment de 402 m² va se réaliser sur un terrain acheté par la Communauté de Communes. Située Rue Monbrial face au siège de la Communauté de communes, cette opération, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études TERTIO SCP d'Architecture LANGEAU VIGNAL SOUFFRON de CORREZE, s'élève à un montant de 1 000 000,00 € HT. Les travaux seront financés par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Europe à hauteur de 650 557,83 €.

Du retard a été pris dans le démarrage de l'opération en raison de recherches archéologiques complémentaires mais ils commenceront prochainement pour une livraison fin 2019. La maison de santé va lutter contre la désertification médicale et favoriser l'installation de professionnels de santé. A ce titre, de nombreux professionnels ont déjà sollicité la Communauté de communes (médecins, psychologue, diététicienne, ostéopathe...). L'association de professionnels de santé qui gèrera cette maison de santé recherche encore activement deux médecins.

2 L'aménagement numérique avec le projet 100% fibre en 2021

La Communauté de Communes s'est inscrite dans le projet 100% fibre 2021 lancé par le Département de la Corrèze.

Pour cela, elle adhère au syndicat mixte DORSAL. Il a pour objet l'aménagement numérique de la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne et qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. DORSAL a déjà commencé. Les travaux qui permettront de réduire la "fracture numérique", améliorer l'attractivité du Midi corrézien et la compétitivité de ses entreprises sont engagés. La Communauté de communes participe financièrement au déploiement du réseau fibre optique sur son territoire à hauteur de 2 271 353,00 €.



Deux élus communautaires représentent la communauté de communes au syndicat mixte DORSAL : M. Jean-Michel MONTEIL et M. Alain SIMONET.

Deux opérations touristiques

3 Étude stratégique de la gestion du Camping "La Valane" à COLLONGES-LA-ROUGE



L'étude venant d'être lancée a été confiée au bureau d'études parisien MLV Conseil. La collectivité a souhaité vérifier les opportunités de développement et de requalification de cet équipement. Cette étude d'un montant de 13 000 € HT sera financée par la Région Nouvelle Aquitaine pour 6 500 € et le Département de la Corrèze pour 3 000€.

Cet été, deux scénarios d'évolution ont été présentés au comité de pilotage puis aux élus communautaires. Un projet technique, des préconisations fonctionnelles et des études économiques seront proposés début Décembre afin que les élus puissent se prononcer sur le développement et la future gestion de ces installations touristiques.

4 Lancement d'une étude pour la construction du nouveau musée Neandertal à la Chapelle-aux-Saints

Rendu visuel d'un projet à l'étude



La Communauté de communes poursuit le projet jusqu'à la présentation de l'Avant-Projet Définitif par le cabinet toulousain W-Architectures. Une étude financière quant à son futur fonctionnement est menée en concertation avec le Département de la Corrèze de même que l'étude pour le portage juridique ; ces études détermineront la faisabilité de ce projet dont la phase opérationnelle ne sera pas portée par la Communauté de Communes.

En matière d'aménagement de l'espace

5 Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Les élus communautaires ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un **PLUi unique**. Il s'agit d'élaborer un document d'urbanisme opérationnel, à l'échelle d'une intercommunalité, qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement respectueux de l'environnement et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Le groupement DEJANTE - SOL et CITE - Regards Croisés - Rural Concept a été retenu parmi 12 concurrents pour mener cette opération d'un montant de 302 795,00 € HT qui se déroulera sur 3 ans.

La première phase vient de se terminer, le pré-diagnostic agricole a permis de réaliser un état des lieux de l'activité agricole afin de dégager les enjeux agricoles à prendre en compte.

Des agriculteurs de notre commune y ont participé. Une restitution sera faite dans le courant du mois de janvier en présence des personnes qui ont participé à ce travail.

Des travaux de voirie se sont achevés sur la commune de Lanteuil : élargissement de l'emprise de la chaussée avec mise en place de poutres de rives, reprofilage et réalisation d'un enduit bicouche à partir de la RD921 vers Puy Lamouche. Montant de cette opération : 26 595,71 € HT.

7 Création d'une base VTT
Deux sites d'accueil seront aménagés : le camping de la Valane à Collonges ainsi que le pôle de loisirs à Atiliac. À partir de ces sites, de nombreux circuits seront proposés aux vététistes, avec un balisage spécifique.

8 Les chemins de randonnées - GR de Pays Midi Corrèzien
Sentier d'itinérance, d'une longueur de 115 kms reliant les villages classés de Curemonte, Collonges-la-Rouge et Turenne.



9 En matière de communication

Courant Décembre, le site internet de la Communauté de Commune sera en ligne. Venez le découvrir à l'adresse suivante : <https://www.midicorrezien.com/>



Service de repas à domicile

Ce service dépend du CIAS Midi Corrèzien (Centre Intercommunal d'Action Sociale), établissement public créé par la Communauté de Communes Midi Corrèzien pour gérer la compétence action sociale au travers de 3 services :

- Service Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA)
- Service de Repas à Domicile
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Sur le territoire communautaire, des réseaux de proximité sont maintenus sur Beaulieu- Sur-Dordogne, Beynat et Meyssac où l'ICA et le SSIAD sont présents quotidiennement.

Le service Repas à Domicile vous propose à compter du 1^{er} janvier 2019 des journées alimentaires. Ces dernières sont cuisinées par l'EHPAD de Meyssac.

La livraison s'effectue en liaison froide à votre domicile.

Les journées alimentaires sont composées d'un repas pour le midi et d'un repas pour le soir.



10

Le portage de repas n'est pas qu'une simple livraison, c'est avant tout une présence, un sourire, un moment de convivialité et de dialogue. Pour tous renseignements vous pouvez contacter les agents de l'ICA au 05 55 84 05 05 ou par mail : ica@midicorrezien.com.

Dès le mois de janvier 2019, les menus seront consultables sur le site internet de la communauté de communes :

<https://www.midicorrezien.com>.

Pour information vous pourrez trouver également toutes les informations et services proposés par le CIAS Midi Corrèzien et notamment le programme des animations qui débiteront dès janvier 2019.

Le Relais Accueil Petite Enfance Midi Corrézien (RAPE) est un lieu ressource destiné aux parents de jeunes enfants et aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, garde d'enfant à domicile...).

Ces missions sont :

- ✓ Accompagner les familles du territoire dans la recherche d'un mode de garde ;
- ✓ Animer un lieu où les professionnels de l'accueil individuel, les parents et les enfants se rencontrent dans un espace de convivialité et de vie sociale ;
- ✓ Informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail.

Le RAPE Midi Corrézien organise deux ateliers collectifs par semaine :

- À Meyssac le mardi de 9h à 11h30 dans les locaux de l'Accueil de Loisirs.
- À Lanteuil le vendredi de 9h à 11h30 à la salle Joseph Corrèze.

Ces ateliers sont proposés aux jeunes enfants de 0 à 6 ans accompagnés des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domicile et des parents. Les ateliers sont pensés comme espace d'éveil et de socialisation de l'enfant et comme lieu d'échanges pour les adultes. Jeanne Augier, l'animatrice Educatrice de Jeunes Enfants, vous accueille sur des temps de jeux libre, d'ateliers d'éveil et de créativité (peinture, argile, psychomotricité...). Sept séances d'éveil musical avec une intervenante musicienne sont prévues sur cette année scolaire.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter l'animatrice du Relais Accueil Petite Enfance au 05 55 84 62 70 ou au 06 49 53 07 02 ou par courriel : rape@midicorrezien.com

Contact



Des équipes à votre service

Communauté de communes Midi Corrézien
Rue Emile Monbrial
19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

Téléphone : [05 55 84 31 00](tel:0555843100)
Courriel: contact@midicorrezien.com

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Au 1^{er} janvier 2019

Emballages à déposer en vrac dans le contenant de tri

Les
bouteilles
et flacons
en
plastique



+



Tous les autres emballages en
plastique

Tous les papiers,
emballages et briques
en carton



Emballages en métal



Finis les doutes !

1

C'est un **emballage** ? Dans le bac de **tri** !

2

Pot de yaourt, boîte de conserve... **pas besoin de le laver**, il suffit de le vider.

3

Déposer vos emballages **en vrac** dans le contenant de tri **sans les imbriquer**.

4

Attention « tous les **emballages se trient** » ne veut pas dire « tout se trie et se recycle » : insister sur la **notion d'emballage / objet**

Tous les papiers se recyclent

Journaux
Magazines



Enveloppes
Papiers



Publicités
Prospectus



Courriers
Lettres



Catalogues
Annuaire



Livres
Cahiers



Inutile de les comprimer,
de les froisser, de les déchirer.
Inutile de retirer les agrafes, spirales,
fenêtres plastifiées des enveloppes.
Éviter les papiers spéciaux (carbone,
aluminium, sulfurisés, photos, papiers
peints, mouchoirs) et papiers au
contact d'aliments.



**En déposant tous les papiers dans les bornes bleues,
leur qualité est conservée et ils sont directement acheminés chez les papetiers.**



Contact

SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE
CS11019
Avenue du 4 Juillet 1776
19315 Brive cedex

Numéro Vert SIRTOM

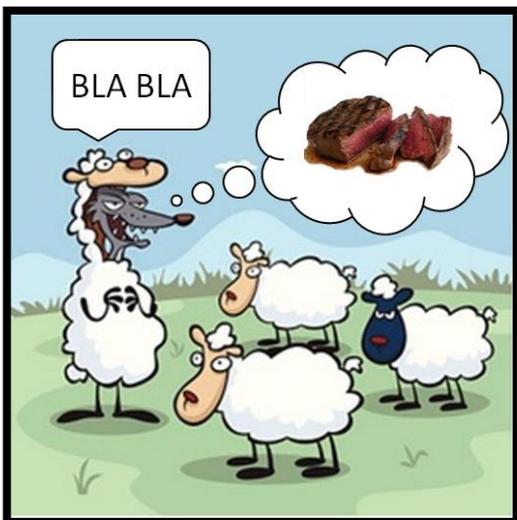
N°Vert 0800 204 054

Chiens errants

Selon l'article L211-23 du code rural : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.



Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de veiller sur leur animal afin d'éviter une errance sur la voie publique pouvant amener des désagréments : déjections, accidents de toute sortes, etc...



Les arnaques

Rares sont les personnes qui peuvent se vanter de n'avoir jamais été victimes d'arnaques, tant celles-ci sont nombreuses. Les escroqueurs s'immiscent dans toutes les sphères de la vie quotidienne.

Ventes forcées, phishing (ou hameçonnage), fraude à la carte bancaire, numéros surtaxés, services administratifs payants, investissements financiers douteux, contrefaçon... Les façons de se faire arnaquer pullulent, que ce soit au moment de passer une commande en ligne, de faire appel à un réparateur ou de placer ses économies. Sur internet, en magasin ou lors des démarchages, les escrocs débordent d'imagination.

Quelques conseils pour s'en prémunir :

- ❖ Sur internet, après comparaison avec le site officiel (attention aux fautes d'orthographe et de grammaire) ne jamais donner ses coordonnées bancaires, son numéro de carte bancaire ou ses codes d'accès à des services en ligne.
- ❖ Ne pas signer un contrat ou un bon de commande sous pression commerciale (panneaux photovoltaïques, isolation des combles...). Prenez le temps de demander plusieurs devis et comparez. Vous avez un délai de 14 jours de rétractation pour faire annuler la commande.
- ❖ Aucune obligation règlementaire de bilan ou d'analyse énergétique, ni aucune taxe de cette nature sur les logements. Seul le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est imposé mais uniquement en cas de vente ou de mise en location du logement.
- ❖ Attention à une souscription forcée (devenir client sans le vouloir) votre consentement est obligatoire.
- ❖ En fin d'année, attention aux faux pompiers, éboueurs, facteur réclamant des étrennes. N'ouvrez pas votre porte aux inconnus après 18h, demandez leur carte professionnelle et contactez votre Mairie pour renseignements.
- ❖ Ne jamais rappeler un numéro qui commence par 08 99.
- ❖ Assurez-vous que le site auquel vous confiez vos données est sécurisé. Un cadenas apparaît alors sur le navigateur et l'adresse URL commence par « https ».

Pour plus d'information, rendez vous sur le site « ufcquechoisir ».

Centenaire de l'armistice

Commémoration et exposition

Pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 la municipalité a souhaité rendre hommage à ses soldats Liourdrais, ses poilus partis sur le champs de bataille.

Le dimanche 11 novembre, pour la commémoration de l'armistice, la municipalité a exposé l'ensemble des objets, (lettres, photographies, livres, casques, obus...) prêtés par les familles de la commune. La salle Saulière fut ainsi transformée en musée éphémère de la grande guerre ou chacun a pu se replonger dans le souvenir de cette période.



Exposition organisée à l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, à l'occasion des commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918. En l'honneur de nos anciens combattants.

Le conseil municipal remercie l'ensemble des habitants qui ont généreusement prêté leurs objets personnels pour le succès de cette exposition. Nous adressons un grand merci à Raoul FAGE pour le prêt de ses maquettes qui nous ont apporté une vision de l'aviation de l'époque. Merci également à Marie Claude FAURE pour son investissement dans cette exposition ainsi qu'à Denis BARRADE pour son travail de recherche sur les soldats liourdrais inscrits sur le monument aux morts et les combattants revenus sains et saufs mais marqués à jamais par ces horribles années.

Les campagnards de Liourdres

Afin d'animer notre petit village, nous avons créé l'association des jeunes de Liourdres. Notre nom est : Les campagnards de Liourdres. Nous nous sommes fait connaître en organisant notre première manifestation lors d'Halloween.



Le succès de cette 1^{ère} manifestation a été possible grâce à la participation massive et généreuse de l'ensemble des habitants. La vingtaine d'enfants présents sur le char décoré par nous-même a trouvé toutes les portes des maisons ouvertes. Ils sont repartis avec des bonbons pleins les paniers.

Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants et nos bénévoles. Nous savons que vous serez encore plus nombreux à nos prochaines manifestations.

Société de chasse de Liourdres

L'organisation de la chasse en période d'ouverture tourne autour de deux formules :

- La première est individuelle et libre chaque semaine à l'exception des mardis et vendredis.
- La deuxième concerne les battues. Elles sont organisées administrativement chaque dimanche matin. Les règles de sécurité sont renouvelées et respectées par l'ensemble des participants. Cette formule nous autorise à arrêter renards et sangliers. Les chevreuils nécessitent la pose d'un dispositif de marquage appelé bracelet. Leur nombre est limité et fixé pour chaque société de chasse.

La réforme de la chasse est engagée, elle sera prochainement débattue.



Battue du 16 décembre 2018

Celle-ci prévoit le maintien de la validation départementale et annonce la disparition de celle bi-départementale. La mesure phare proposée est la diminution du coût de moitié de la validation nationale. De plus, sera aussi proposée la création d'une police de l'environnement. Puis, la question de la gestion adaptative des espèces sera à l'ordre du jour.

Pour 2019, l'assemblée générale ainsi que le repas de la chasse auront lieu avant l'été. Les bilans cynégétique et financier seront à l'ordre du jour pour préparer l'année à venir.



LES AMIS DE LIOURDRES

Joyeuses Fêtes

L'Association « Les amis de Liourdres » a animé plusieurs activités durant cette année 2018.

Une soirée galette des rois où chacun a pu jouer à la belote, au scrabble ou à d'autres jeux de société tout en dégustant les galettes faites « maison ». Un grand merci aux pâtissières Liourdraises.

Un vide grenier nocturne au mois de juillet. Merci à tous ceux qui se sont investis dans la préparation ou le jour du vide grenier. La buvette avec ses frites, chipolatas, merguez et chichis a eu beaucoup de succès.

Le méchoui au mois d'août qui permet de passer un bon moment tout en dégustant les grillades de mouton préparées par Daniel Déjammes.

L'atelier de Noël : C'est Marie-France Prévillle qui faisait confectionner des étoiles d'une belle grandeur pour décorer sa maison.

Les après-midis récréatifs ont toujours lieu le mardi de 14h à 17h. Une quinzaine de participants sont toujours fidèles depuis quelques années. Bien sûr vous êtes invités à les rejoindre. Marie-France Prévillle se fera un plaisir de vous accueillir.

Les membres de l'Association remercient tous les Liourdrais et Liourdraises qui viennent vivre et partager tous ces moments et vous espèrent encore plus nombreux. Ils comptent sur votre soutien.

Amicalement, Les Amis de Liourdres.



Liourdres de 1914 à 1920

Maires

1914 : Baptiste BARRADE

1918 : Marcellin CREST

1920 : Emile NOYER



Recensement de la population de Liourdres en 1911 :

119 maisons
119 ménages
442 habitants

Recensement de la population de Liourdres en 1921 :

133 maisons
116 ménages
389 habitants

Entre 1911 et 1921 la commune a perdu 53 habitants

Naissances :

1914 : 4
1915 : 2
1916 : 3
1917 : 0
1918 : 1
1919 : 1
1920 : 5

Mariages :

1914 : 2
1915 : 0
1916 : 0
1917 : 0
1918 : 1
1919 : 7
1920 : 4

Décès :

1914 : 5
1915 : 12 dont 5 pour la France
1916 : 8
1917 : 12 dont 2 à la guerre
1918 : 16 dont 5 à la guerre
1919 : 5 dont 1 à la guerre
1920 : 15 dont 1 à la guerre

